

COMMUNE DE FILLINGES

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze, le treize juin, le Conseil Municipal de la commune de Fillinges (Haute-Savoie), a été convoqué à la mairie pour le vingt juin deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

Ordre du jour

- 1° - Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants
en vue de l'élection des sénateurs
- 2° - Autorisation pour dépôt d'un permis de construire
- 3° - Questions diverses

L'an deux mille quatorze, le vingt juin, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Fillinges (Haute-Savoie), s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : en exercice : 23
présents : 18
votants : 23

PRESENTS : Mesdames, Messieurs **ALIX** Isabelle, **ARNAUD** Laurence, **BASSIN** Katia, **BERGER** Pierre, **BOURDENET** Séverine, **CHENEVAL** Paul, **D'APOLITO** Brigitte, **DEGORRE** Luc, **DEVILLE** Alexandra, **FOREL** Bruno, **GUIARD** Jacqueline, **LAHOUAOUI** Abdellah, **MARQUET** Marion, **PALAFFRE** Christian, **PELISSIER** Philippe, **PORRET** Emmanuelle, **VILDE** Nelly, **WEBER** Olivier.

EXCUSES : Mesdames **DUCRUET** Muriel qui donne procuration de vote à Madame **GUIARD** Jacqueline, **LYONNET** Sandrine qui donne procuration de vote à Madame **DEVILLE** Alexandra.
Messieurs **DOUCET** Michel qui donne procuration de vote à Monsieur **DEGORRE** Luc, **FOREL** Sébastien qui donne procuration de vote à Monsieur **WEBER** Olivier, **GRAEFFLY** Stéphane qui donne procuration de vote à Madame **MARQUET** Marion.

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame **DEVILLE** Alexandra au poste de secrétaire de séance.

N° 01-06-2014Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code Electoral,
- Vu le décret N° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- Vu l'arrêté préfectoral N° 2014-161-0010 du 10 juin 2014, indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014,
- Conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code Electoral, le bureau électoral, a été constitué de Monsieur FOREL Bruno, Maire, de Mesdames VILDE Nelly, GUIARD Jacqueline - MARQUET Marion - PORRET Emmanuelle.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire indique que conformément aux articles L 284 à L 286 du Code Electoral, le Conseil Municipal doit élire sept délégués et quatre suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, se présentent :

Sur la liste « Liste Fillinges Vivre Mieux »

- 1 - Monsieur FOREL Bruno
- 2 - Madame GUIARD Jacqueline
- 3 - Monsieur CHENEVAL Paul
- 4 - Madame MARQUET Marion
- 5 - Monsieur PELISSIER Philippe,
- 6 - Madame DEVILLE Alexandra,
- 7 - Monsieur WEBER Olivier
- 8 - Madame ALIX Isabelle
- 9 - Monsieur DEGORRE Luc
- 10 - Madame BASSIN Katia
- 11 - Monsieur LAHOUAOUI Abdellah

Sur la liste Maitrises « Ensemble » La qualité de vie à Fillinges

- 1 - Madame VILDE Nelly
- 2 - Monsieur BERGER Pierre
- 3 - Madame PORRET Emmanuelle

Après le vote du dernier conseiller, le Président déclare le scrutin clos et les membres du bureau électoral procèdent immédiatement au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
- « Liste Fillinges Vivre Mieux »	20	7	4
- Maitrisons « Ensemble » La qualité de Vie Fillinges	3	0	0

Monsieur le Maire proclame :

élus délégués les candidats de la liste « Fillinges Vivre Mieux » :

- 1 - Monsieur FOREL Bruno
- 2 - Madame GUIARD Jacqueline
- 3 - Monsieur CHENEVAL Paul
- 4 - Madame MARQUET Marion
- 5 - Monsieur PELISSIER Philippe
- 6 - Madame DEVILLE Alexandra
- 7 - Monsieur WEBER Olivier

qui déclarent accepter le mandat.

élus délégués suppléants les candidats de la liste « Fillinges Vivre Mieux » :

- 8 - Madame ALIX Isabelle
- 9 - Monsieur DEGORRE Luc
- 10 - Madame BASSIN Katia
- 11 - Monsieur LAHOUAOUI Abdellah

qui déclarent accepter le mandat.

N° 02-06-2014Autorisation pour dépôt d'un permis de construire

Dans le cadre des différents projets en cours, Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de déposer une demande de permis de construire pour des bungalows provisoires à l'école primaire du chef-lieu.

Il explique que la commune n'a pas la possibilité de réaliser un bâtiment classique compte tenu des délais.

Il précise qu'il convient que le Conseil Municipal l'autorise à déposer cette demande.

Le Conseil Municipal - après en avoir délibéré - par 23 voix :

- considérant le projet de travaux pour des bungalows provisoires à l'école primaire du chef-lieu ;
- autorise Monsieur le Maire - au nom de la commune - à déposer une demande de permis de construire pour des bungalows provisoires à l'école primaire du chef-lieu ;
- charge Monsieur le Maire du suivi de ce dossier et de toutes les formalités nécessaires.

N° 03-06-2014Questions diversesVirements de crédits

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que certains crédits prévus au budget des forêts 2014 en section d'investissement étant insuffisants, il est nécessaire de faire un virement de crédits afin de pouvoir régler la dernière annuité du prêt N° 04181 0 441 consenti en 1984 par le Crédit Foncier de France pour la construction de la route de Vouan - cette erreur de montant provient de la conversion Franc-Euro.

Il propose le virement de crédits suivant :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
COMPTE 1641 - Emprunt en euros	+ 0.02 €
COMPTE 2111 - Terrains nus	- 0.02 €

Le Conseil Municipal - après en avoir délibéré - par 23 voix :

- approuve le virement de crédits qui suit en section d'investissement du budget des forêts 2014

SECTION D'INVESTISSEMENT	
COMPTE 1641 - Emprunt en euros	+ 0.02 €
COMPTE 2111 - Terrains nus	- 0.02 €

- charge Monsieur le Maire des formalités nécessaires.